Dannemarie MAG

DÉCEMBRE 2022

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie

Dàmmerkircher Blättla

Ville de Dannemarie

CONSEIL NATIONAL Ville Fleurie DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Commune nature DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE

DÉCEMBRE
Les festivités de Noël

CARNAVAL 2022
Rendez-vous pour une nouvelle édition

CME
Tout un programme pour la nouvelle équipe

EDITO

Chères Dannemariennes, chers Dannemariens,

La fin de l'année 2022 a été riche en décisions importantes pour l'avenir de notre belle ville, au service du dynamisme et du bien vivre dannemariens :

- La vente du site Peugeot entre l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF) et un repreneur local ôte une grosse épine du pied de la commune, puisque sans cette revente, la Ville aurait dû rembourser 1,3 millions d'Euros à l'EPF (dette datant de 2017) et l'ancien site industriel serait resté à l'abandon, comme depuis 2012. Dannemarie verra donc s'implanter de nouveaux commerces au sein du bâtiment industriel et un nouveau quartier de logements verra le jour à l'arrière, faisant le lien entre le quartier Adelberg, le futur pôle commercial et le quartier de la gare.

- La finalisation de l'étude de sécurité dans la traversée de la ville qui vous sera présentée lors d'une réunion publique prévue le jeudi 19 janvier 2023 à 20h au Foyer de la culture. Nous y évoquerons également le futur aménagement de sécurisation du carrefour central (rues de Bâle/Belfort / Delle/Saint Léonard), lequel est une priorité pour notre équipe.

- La décision de lancer l'aménagement d'un parc à l'arrière de l'ancienne mairie. Le centre-ville manque cruellement d'un espace de rencontre, de fraîcheur et ludique digne de ce nom. Le projet d'aménagement permettra d'offrir une vraie aire de jeux à l'écart de la circulation à nos enfants, un espace de flânerie aux adultes et aux habitants du centre qui ne disposent pas tous d'un jardin et un écrin de verdure et de fraicheur en été pour lutter contre la chaleur, tout en aménageant quelques places de parking. Le projet devrait être subventionné à hauteur de 80%.

Tout au long du mois de décembre, vous retrouverez les animations et l'esprit familial des fêtes de Noël, sans aucune restriction : une première depuis 2019. Nous vous invitons à pleinement profiter de ces festivités organisées grâce au dévouement des bénévoles de l'association des parents d'élèves de l'école de Dannemarie (USEP), de l'Amicale des associations et des membres du conseil municipal, soutenus par le travail des services techniques de la Ville.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël en famille et entre amis !

Pour l'équipe,
Votre Maire, Alexandre BERBETT

Dannemarie MAG | Magazine communal de la ville de Dannemarie | 1 Place de l'Hôtel de Ville 68210 Dannemarie | dannemarie.fr | Directeur de la publication : Alexandre BERBETT | Comité de rédaction : Commission communication | Crédits photos : Mairie de Dannemarie | Conception graphique : KXO Graphisme / kxocreation.com | Impression : 1350 exemplaires - Papier PEFC 100% | Gratuit | Tous droits réservés

COLORE TON TÉLÉTHON
AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR
2 ET 3 DÉCEMBRE 2022

TÉLÉTHON 2022

Samedi 3 décembre 2022

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'associe à l'USEP, au Tennis Club, à l'UCJE Handball, au RC Dannemarie et à Sundgo Radio pour vous proposer de nombreuses animations dans le cadre du Téléthon 2022 à la salle polyvalente !

Au programme, animations musicales, danses et animations sportives ponctueront la journée. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers effectueront des manœuvres devant la salle. Le hip hop sera à l'honneur avec Dance Art Project. Une démonstration de kung fu est également prévue.
Vous aurez également la possibilité de manger sur place grâce à une petite restauration salée et sucrée.

Venez vous amuser seuls, en groupes ou en famille **de 10h à 17h à la salle polyvalente** pour la bonne cause ! Formez une équipe et défiez-en d'autres !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Evelyne Lakomiak : evelyne.lakomiak@dannemarie.fr.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Samedi 26 novembre 2022 à 20h

Dans le cadre de la Journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, la commune vous propose le **spectacle "*Un corps qui bat*"** au Foyer de la Culture. Ce spectacle joué par la **compagnie *Dissonances*** sera suivi d'un **débat animé par Solidarité Femmes 68 et le collectif Noustoutes68.**

FÊTE DES AÎNÉS

Dimanche 11 décembre 2022 à 15h

Le traditionnel spectacle destiné aux aînés aura lieu **au Foyer de la Culture.** Les invitations parviendront directement par courrier aux personnes intéressées. A l'issue du spectacle, les colis de Noël de la municipalité seront distribués. **Un colis de Noël** sera remis à tout aîné âgé de 73 ans et plus (personne née en 1949 ou avant).

Comme l'an dernier, n'hésitez pas à vous manifester en mairie si vous pensez avoir été oublié.

LUDOTHÈQUE

Le projet ludothèque à la médiathèque est enfin opérationnel ! **Une quarantaine de jeux de société sont à votre disposition dans les rayons de la médiathèque**.
Jusqu'en décembre, il sera uniquement possible d'y jouer sur place. A partir de janvier 2023, vous pourrez également emprunter ces jeux pour vous amuser chez vous ! Prêts pour de belles parties hivernales endiablées ?

FESTIVITÉS DE NOËL

L'Amicale des associations et l'USEP vous ont concocté un programme festif pour les fêtes de Noël ! Au programme, contes, quizz, spectacles, démonstrations et animations diverses viendront égayer le mois de décembre, sans oublier le traditionnel calendrier de l'Avent.

Du concours du pull de Noël le plus moche à la chasse au trésor, chaque jour sera l'occasion de célébrer l'esprit des fêtes de fin d'année dans la convivialité ! Chaque jour, un tirage au sort sera effectué parmi les présents et un garçon et une fille gagneront un cadeau ! Rendez-vous tous les jours à 18h devant le Foyer de la Culture.

Le marché de Noël vous permettra de déambuler entre les cabanons tous les week-ends à partir du 3 décembre.

Programme de Noël

Jeudi 1/12 : Concours du « pull le plus moche » de Noël
Vendredi 2/12 : Conte de Noël
Samedi 3/12 à 20h30 : Cinéma : Extra : Allan, Britney et le vaisseau spatial au Foyer de la culture
Samedi 3/12 à 17h30 : Marche aux flambeaux et ouverture du marché de No
Dimanche 4/12 à 16h : Spectacle de magie avec le Foyer de la Culture

Lundi 5/12 : Quiz de Noël
Mardi 6/12 : Conte du Saint-Nicolas
Mercredi 7/12 : Démonstration de Kung-Fu
Jeudi 8/12 : Chasse aux trésors du bonnet de Noël
Vendredi 9/12 : Le renne affamé
Samedi 10/12 à 16h : Spectacle de magie au Foyer de la Culture
Dimanche 11/12 à 15h : Compagnie canaille, contes de Noël en déambulation

Lundi 12/12 : La chaussette mystérieuse de Noël
Mardi 13/12 : Conte de Noël
Mercredi 14/12 : Animation de l'école de musique (EMRD)
Jeudi 15/12 : L'ABC de Noël
Vendredi 16/12 : Animation des Jeunes Sapeurs-Pompiers
Samedi 17/12 : Animations diverses
Dimanche 18/12 à 15h30 : Cinéma : Noël avec les frères Koalas (à partir de 3 ans) au Foyer de la culture

Lundi 19/12 : Limbo de Noël
Mardi 20/12 : Énigme de Noël
Mercredi 21/12 : Le pendu de Noël
Jeudi 22/12 : La hotte du Père Noël
Vendredi 23/12 : Action ou vérité de Noël
Samedi 24/12 : Clôture du Marché de Noël

Du 3 au 24
Décembre
2022

Marché de Noël

Carnaval 2023

Rendez-vous le 26 mars 2023 dans les rues du centre-ville !

Vous avez été plus de 5000 personnes et 27 chars à fêter son retour dans nos rues en mars dernier... Après le franc succès de la 1ère édition en 2022 lors d'une journée à tout point rayonnante, le carnaval fait son retour à Dannemarie pour une seconde édition encore plus magique que la précédente !

" Venez faire la fête, paré(e) de votre plus beau costume pour admirer le défilé de chars !

Bonne humeur et tolérance aux confettis obligatoires ! "

PROGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le mardi 11 octobre 2022 s'est tenue la première réunion du CME à la Mairie, en présence de M. le Maire ainsi que de la déléguée des affaires scolaires. Les 4 nouveaux élus (Maud GONTHIER, Mathéo HANSBERGER, Lucine HUG et Adrien MOSSER) ainsi que les trois élus déjà en place (Aurélien KNECHT, Lucie KNOPF et Paul WARTEL) ont établi un beau programme pour l'année scolaire 2022 /2023 :

- **Collecter de jouets pour les plus démunis pour Noël.**
- **Collecter des aliments pour animaux pour la SPA de Mulhouse.**
- **Ramasser des déchets durant la Journée Citoyenne.**
- **Créer un banc de l'amitié dans l'enceinte de l'école élémentaire.**
- **Installer de robinets réducteurs de débit dans les toilettes des écoles.**
- **Repeindre les portes des toilettes de l'école.**
- **Agrandir le compost de l'école élémentaire.**
- **Remplacer toutes les ampoules des écoles par des led.**
- **Réparer les barrières au niveau de l'école élémentaire.**
- **Peindre une fresque sur le mur de la cour de l'école maternelle.**
- **Faire un potager solidaire.**
- **Réfléchir à des propositions pour le nouveau parc derrière l'ancienne Mairie.**

Une partie de ce programme sera réalisé par la Mairie, d'autres par le CME tout au long de l'année. Une nouvelle réunion du CME aura lieu au mois de novembre pour faire le point sur tous les projets.

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SEPT.-OCT. 2022)

CM du 27/09/2022

- Approbation du projet et du plan de financement du relais cyclotouriste à hauteur de 64 296€ HT, dont 50% de subventions de la Région Grand Est et 30% de subventions de la Collectivité Européenne d'Alsace.
- Adoption de la décision modificative n°1 du budget annexe de l'eau
- ajout de 151 558,67€ de recettes d'emprunt et de 151 558,67€ de dépenses d'investissement.
- Autorisation au Maire de souscrire un emprunt d'un montant de 441 300€ d'une durée de 50 ans au taux de 2,6% avec la Banque des Territoires.
- Majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles à hauteur d'1€ par mètre carré.
- Adoption du principe de reversement d'1% de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes Sud Alsace-Largue.
- Approbation de la convention de groupement de commande permanent et à la carte avec la Communauté de Communes Sud Alsace-Largue.
- Suppression de deux postes d'ATSEM principal de 2ème classe vacants.
- Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine à 35h.
- Approbation d'une convention tripartite entre la CCSAL, la Ville de Dannemarie et l'association de commerçants COM'DA sur trois ans (2023-2025) permettant de financer des actions de promotion commerciale à hauteur de 2000€ pour la ville et de 3000€ pour la com-com.
- Approbation d'une convention de mise à disposition du centre aquatique de Delle pour les élèves de l'école élémentaire au cours de l'année scolaire 2022-2023.
- Approbation d'une convention d'accueil et de prêt à la médiathèque avec les groupes pour l'année scolaire 2022-2023.
- Approbation de l'état prévisionnel des coupes de bois par l'ONF avec recette brute de 17 430€ et des dépenses d'exploitation de 9520€.
- Désignation d'Evelyne LAKOMIAK, de Céline BOILLAT et de Kévin BENNATO comme représentants de la commune au sein du comité de l'Amicale des associations.
- Nomination de Luc SIMET comme suppléant au sein de la commission de contrôle des listes électorales.
- Désignation de Thomas FREY comme membre extérieur de la commission Jeunesse et de Dominique MILANO comme membre extérieur des commissions Finances et Travaux.
- Désignation d'Evelyne LAKOMIAK comme référente « Relais de l'Egalité ».
- Approbation d'un avenant de prolongation jusqu'au 31 décembre 2022 de la promesse de vente des terrains rue de la Frégate avec la société Lotissement Terre d'Alsace.
- Achat des parcelles section 2/242, 341, 342, 344, 345, 348 (21 rue de Delle) à l'euro symbolique.

CM du 18/10/2022

- Approbation d'une convention de mandat à titre gratuit dans le cadre des groupements de commande de la Communauté de Communes Sud Alsace-Largue.
- Adoption du plan de financement du projet de parc et d'aire de jeux à l'arrière de l'ancienne mairie à hauteur de 180 458€ HT, dont 40% de subvention de la Région Grand Est (Fonds d'amélioration du cadre de vie) et 40% de subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace (Fonds communal Alsace).
- Modification de la délibération autorisant la revente du site Peugeot entre l'Etablissement Public Foncier d'Alsace et ajustement du prix de vente.
- Création d'un poste d'agent d'accueil à 28 heures.
- Vente de terrains section 3 parcelles 6, 7, 9, 496, 497, 499, 501, 539, 542, 544, 545 d'une superficie de 134,58 ares à la société Lotissement Terre d'Alsace pour 385 000€.

DEJECTIONS CANINES

Obligation de ramasser les déjections sur les trottoirs et espaces verts *(Arrêté du Maire 82/2015 et article R 633-6 du Code Pénal, contravention de 3e classe 68 €).*

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien du trottoir devant son habitation est à la charge de l'habitant (désherbage sans produits phytosanitaires, balayage, ramassage des feuilles mortes et déneigement) (*Arrêté du Maire 89/2010)*

HORAIRES DE TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Du lundi au vendredi : 8h-20h
Le samedi : 8h-12h et 14h-19h.
Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.
(Arrêté du maire 74/2020)

ENTRETIEN DES HAIES, ARBRES

Les plantations en limite du domaine public ne doivent pas empiéter sur les trottoirs et la chaussée, ni gêner la visibilité au niveau des intersections.

MOT DE LA MINORITÉ

Publication des chiffres officiels des services des Impôts : 2021-Dannemarie bilan tout confondu : excédent de 693 000€ !

Evidemment, les 1.5 million d'€ de subvention et TVA sont rentrés comme prévu, mais malgré cela, l'augmentation de la Taxe Foncière (273 000€) était indispensable pour le confort de la trésorerie, mais où est celle des habitants ?

Les décisions du Tribunal sont tombées :

- La Commune condamnée dans l'affaire de la main mise sur le Relais des Associations (Ex. animateur des festivités et décors en ville). L'action du Maire a été jugée illégale, entraînant dans sa faute certaines associations qui n'y pouvaient rien !

- La demande du Maire rejetée dans l'exclusion des conseillers d'opposition sauf concernant l'ex 1ère adjointe (cheville ouvrière du précédent mandat). Mais le Maire fait appel de cette décision, toujours avec l'argent du contribuable !

Et maintenant la municipalité s'attaque à la sécurité de la population en voulant éteindre l'éclairage public... (éclairage passages piétons, vidéo surveillance nocturne ???)

Malgré cela, nous voulons rester positifs et vous souhaitons les meilleures fêtes de fin d'année possible. Et pour vos achats, pensez à tous les commerces de proximité à Dannemarie !

L'équipe minoritaire : Paul Mumbach, Dominique Stroh, Hugues Demichel, Laurette Lena.

NDLR : Cet encart ne reflète pas la position de l'équipe municipale majoritaire. Depuis mars 2020, l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de laisser un espace d'expression au groupe minoritaire dans les bulletins municipaux des communes de plus de 1000 habitants.

CENTRE DE TRI ET DE VALORISATION DE RETZWILLER

Depuis le 10 octobre dernier, la CCSAL s'est dotée d'un nouvel outil : le centre de tri et de valorisation (ou déchetterie) situé à Retzwiller. Pour y accéder, n'oubliez pas d'aller retirer votre badge (un par foyer) au siège de la CCSAL rue de Bâle à Dannemarie ou au Centre technique à Retzwiller.
Le centre collecte et fait recycler vos mobiliers, gros électroménagers, plâtre, branchages et déchets verts, DEEE, gravats, métaux, bois, etc.
Des plaquettes d'information sont disponibles au siège de la CCSAL ou en mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h / 14h-17h *(18h du 01/04 au 30/09)*.
Jeudi : 14h-17h *(18h du 01/04 au 30/09).*
Fermé le mardi.

ATTENTION : la plate-forme déchets verts située rue des Silos à Dannemarie est désormais fermée vu l'entrée en fonction du CTV.

SARE ET FRANCE RÉNOV

La rénovation énergétique de votre logement

Le PETR du Sundgau met à votre disposition un guichet unique de renseignement et d'accompagnement dans vos travaux de rénovation thermique pour vous conseiller et vous guider : le SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique). Le conseil est gratuit, neutre et objectif et vise à vous accompagner sur les problématiques techniques et financières de votre projet.

CONTACT 03 89 25 96 68
conseiller.renovation@pays-sundgau.fr
*Renseignements également sur le site gouvernemental **france-renov.gouv.fr** qui vous guide dans vos démarches et les aides financières disponibles.*

CHANGEMENT D'ADRESSE

INSTITUT MARINA

1 rue Saint Léonard
03 89 68 03 86
Mardi et vendredi : 9h-19h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h / 13h30-19h
Samedi : 9h-15h

RÉPONSE AU GROUPE D'OPPOSITION

Chères Dannemariennes et chers Dannemariens,

Dans l'édition de septembre du *Dannemarie Mag*, vous avez pu lire un certain nombre d'éléments chiffrés dans le mot de la minorité, **qui ne correspondent pas à la réalité**.

En effet, le groupe d'opposition a notamment déclaré que la Municipalité a rejeté « une réduction d'impôts », et cela selon eux, « suite aux excédents d'1,3millions d'€ ». Ces propos sont complètement mensongers.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler que le Conseil Municipal a bien acté une diminution de **4%** du taux communal de la taxe foncière, en date du 12 avril 2022.

Nous avons proposé cette délibération afin de vous épargner une augmentation mécanique de la **taxe foncière** qui est engendrée par l'inflation. **Pourtant l'opposition a voté « contre » cette délibération !**

Deuxièmement, la Commune ne dispose pas d'excédents de 1,3 millions d'euros. En effet, à la clôture de l'exercice 2021, la Commune disposait de réserves financières (Fonds Propres) à hauteur de 427 000€. Nous sommes donc très loin des 1,3 millions d'euros.

Il est d'ailleurs assez surprenant que l'opposition s'y méprenne car **les résultats financiers de l'exercice 2021 ont été approuvés en Conseil Municipal à l'unanimité, autrement dit, l'opposition incluse !**

L'opposition voudra certainement se rattraper en disant qu'ils ont en réalité voulu parler de 710 000€ pour l'année 2021. **Ce chiffre ne correspond toujours pas aux réserves financières (Fonds Propres) de la Commune** mais à ce que l'on appelle le « résultat cumulé » de la seule Section de Fonctionnement.

Or, d'anciens élus se targuant d'avoir plus de 12 ans « d'expérience » devraient pourtant savoir que **le budget et les comptes d'une commune sont répartis en 2 Sections** (Fonctionnement et Investissement). Par ailleurs, ils ne sauraient ignorer que **les excédents cumulés de fonctionnement doivent compenser les déficits d'investissement** (NB : - 319 445,22 € en 2021, un héritage du passé).

Il faut donc bien tenir compte des 2 Sections du Budget, et pas simplement prendre les chiffres qui arrangent et mettre de côté des déficits d'investissements qui semblent déranger certains.

Par ailleurs, il faut tenir compte du remboursement des lignes de trésorerie (avances de trésorerie) à hauteur de **700 000€ en 2021 et 250 000€ en 2022** qui viennent réduire les résultats réels de ces deux exercices.

Enfin, l'opposition parle ensuite d'une « prévision de 637 000€ en 2022 ». Il s'agissait là d'une estimation, faite en Commission des Finances, du niveau des réserves financières espérées à la fin de l'année 2023. Manifestement, l'opposition confond cela avec résultat comptable de l'exercice.

Or, s'il l'on passait de **427 000€** de réserves à 637 000€ pour 2022, cela vous donne une augmentation prévisionnelle de + 210 000 €, et certainement pas de 1,3 millions.

Par conséquent, **nous vous invitons à être d'une grande méfiance quant aux propos de l'opposition.**

COMMERCES

OUVERTURES

LES FOLIES D'EMILIE

3 place Thiébaut Hening
06 42 24 57 25
lundi : 14h-18h ; mercredi : 14h-18h
mardi et jeudi : 9h30-12h / 14h15-18h30
vendredi : 9h30-12h / 14h30-19h
samedi : 9h-12h30 / 14h30-18h

L'ATELIER D'ANGELINE

19 place de la 5e DB
07 87 72 82 03
Du lundi au vendredi : 9h-19h
Samedi : 9h-15h

HOME DESIGN

14 rue Saint Léonard
06 71 38 81 64
Du mardi au samedi : 9h-12h / 13h30-18h

Concours du Kougelhopf d'Or

Médaille d'argent : Boulangerie St Léonard

La Ville adresse toutes ses félicitations à la boulangerie Saint Léonard pour sa médaille d'argent au concours départemental 2022 du meilleur kougelhopf, organisé par la fédération des boulangers du Haut-Rhin.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

MAISON DE BEAUTÉ JADE

10 rue de Cernay
03.89.25.17.65
Lundi : 10h-18h ; Samedi : 9h-16h
Du mardi au vendredi : 9h-19h

AGENDA

Tous les vendredis soir à 20h45
Cinéma - *Foyer de la Culture*

Mois de décembre 2022
Vente de sapins *au profit de l'ADAPEI territoire du Sundgau*

Du 1 au 24 décembre 2022 à 18h (sauf 24/12)
Calendrier de l'Avent *devant le Foyer de la culture*

Samedi 3 décembre 2022 (journée)
Téléthon *organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la salle polyvalente*

Samedi 3 décembre 2022 à 17h30
Retraite aux flambeaux *(départ de la salle polyvalente)* **et inauguration du marché de Noël** *sur le parvis du Foyer de la Culture*

Samedi 3 décembre 2022 à 20h30
Séance spéciale de cinéma (Extra : Allan, Brytney et le vaisseau spatial) *au Foyer de la culture*

Dimanche 4 décembre 2022
Marché de Noël *devant le Foyer de la culture*

Dimanche 4 décembre 2022 à 16h
Spectacle de magie *au Foyer de la Culture*

Samedi 10 décembre 2022
Marché de Noël *devant le Foyer de la culture*

Samedi 10 décembre 2022 à 16h
Spectacle de magie *au Foyer de la Culture*

Dimanche 11 décembre 2022 à 15h
Noël des aînés de Dannemarie *au Foyer de la Culture - Sur invitation personnelle*

Dimanche 11 décembre 2022 (journée)
Marché aux puces de la Saint Nicolas *organisé par la MJC à la salle polyvalente*

Dimanche 11 décembre 2022 à 15h
Compagnie Canaille, contes de Noël en déambulation

Dimanche 11 décembre 2022
Marché de Noël *devant le Foyer de la culture*

Samedi 17 décembre 2022
Marché de Noël *devant le Foyer de la culture*

Dimanche 18 décembre 2022
Marché de Noël *devant le Foyer de la culture*

Dimanche 18 décembre 2022 à 17h
Concert de Noël Les petits chanteurs de Guewenheim *en l'église St Léonard par les Amis de l'orgue Callinet*

Dimanche 18 décembre 2022 à 15h30
Séance spéciale de cinéma (Noël avec les frères Koalas). *A partir de 3 ans au Foyer de la Culture*

Lundi 9 janvier 2023 à 18h30
Vœux du Maire *au Foyer de la culture*

Samedi 14 janvier 2023 à 20h30
Théâtre : Tristesse animal noir *au Foyer de la Culture*

Dimanche 15 janvier 2023 à 17h
Théâtre : Tristesse animal noir *au Foyer de la Culture*

Jeudi 19 janvier 2023 à 20h
Réunion publique restitution de l'étude de sécurité routière *au Foyer de la culture*

Lundi 23 janvier 2023 à 16h
Collecte de sang *à la salle polyvalente*

Mardi 7 février 2023 à 20h
Soirée remise des prix du fleurissement 2022 et accueil des nouveaux arrivants à Dannemarie *au Foyer de la Culture*

Vendredis 10 et 24 février et samedis 11, 18 et 25 février 2023 à 20h30
Théâtre alsacien *par l'APCP au Foyer de la culture*

Dimanches 19 février et 26 février 2023 à 15h
Théâtre alsacien *par l'APCP au Foyer de la culture*

Dimanche 26 février 2023
Tournoi de handball *par l'UCJE à la salle polyvalente*

Samedi 11 mars 2023 à 20h30
Spectacle Les enfants de Tchernobyl *(sous réserve) au Foyer de la Culture*

Samedi 18 mars 2023 à 20h30
Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Dannemarie *au Foyer de la culture*

Dimanche 19 mars 2023 à 15h
Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Dannemarie *au Foyer de la culture*

Dimanche 26 mars 2023 à 14h
Carnaval *dans les rues de la ville*

Lundi 17 avril 2023 à 16h
Collecte de sang *à la salle polyvalente*

© kxo Graphisme

Ville de Dannemarie

Mairie de Dannemarie
1 Place de L Hôtel de ville 68210 Dannemarie
03 89 25 00 13
mairie@dannemarie.fr

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie